



Cursus de formation Canyon de la FFCAM – Mise à jour : juin 2007

- ▶ **AUTONOME PROGRESSION** : avoir une autonomie personnelle en progression.
- ▶ **INITIATEUR** : encadrer des Débutants dans les canyons faciles et des Autonomes dans tous types de canyon.
- ▶ **MONITEUR** : encadrer tous types de public dans tous types de canyon, mener des actions de formation.
- ▶ **INSTRUCTEUR** : être formateur de cadres et référant technique national.

La formation commence par la délivrance d'un passeport formation, présentant (entre autre) le référentiel complet des compétences à acquérir par niveau (autonome progression, initiateur, moniteur).

▶ AUTONOME PROGRESSION FFCAM :

La première étape est l'acquisition de l'autonomie personnelle en progression, c'est l'**Autonome Progression** :

- il est capable de progresser en terrain accidenté et aquatique : désescalade, saut, toboggan, nage, etc.
- il est capable d'utiliser les cordes en place : rappel, main courante, déviation, guidé, etc.
- il est capable de se sortir d'un mauvais pas : passage de nœud, remontée de fortune, etc.
- il peut seconder le cadre lors de manœuvres simples : assurance, pose d'équipements, etc.

Validation : au sein de son club (par un moniteur) ou par un stage de formation technique (4 jours minimum), intitulé "**Unité de Valeur Progression Autonome**" ou UVPA

Avant d'accéder à la formation de cadres, un stage facultatif "**Unité de Formation aux Techniques Verticales**" ou UFTV permet de se former et de préparer les tests d'entrée.

▶ INITIATEUR FFCAM :

Pour accéder à la formation de cadre, il faut suivre une "**Unité de Valeur de Tests Techniques**" (UVTT), validant un niveau d'entrée compatible avec la formation (1,5 jours minimum).

La première étape de formation de cadre, **Initiateur**, est l'acquisition des compétences liées à l'encadrement de débutants dans les canyons faciles ainsi que d'autonomes dans tous types de canyon (sans limitation de difficulté) :

- il maîtrise l'utilisation du matériel individuel et collectif, sait gérer les EPI et connaît l'environnement des canyons.
- c'est un responsable de sortie : choix du site, du matériel, de l'horaire, composition de groupe, etc.
- il choisit et met en oeuvre les techniques de progression : rappels guidés, débrayables, déviations, etc.
- il est capable d'assister un équipier en difficulté : coupés de corde.
- Il est capable d'encadrer des débutants (6 max.) dans des canyons faciles (cotations < 3.3.II ou sites réputés d'initiation) ou dans des autonomes dans les autres sites.

Validation : réussite au **stage Initiateur** (6 jours mini) + AFPS + UFCA.
Recyclage tous les 5 ans.

▶ MONITEUR FFCAM :

Après maturation des acquis (1 saison minimum), la formation s'oriente vers plus de maîtrise des aspects techniques, pédagogiques, et de l'environnement, avec le brevet de **Moniteur**. Son champ d'action est vaste : encadrement de tous types de public dans tous types de canyon, formation en club et en stage. C'est le cadre référent de club :

- il possède une solide expérience en canyon.
- il encadre les débutants et contribue à la formation des Autonomes et futur Initiateurs au sein de son club.
- il peut s'impliquer dans la réalisation des stages fédéraux ainsi que dans les unités de formation et unités de valeurs (UF / UV).

Validation : réussite au **stage Moniteur** (6 jours minimum). Recyclage tous les 5 ans.

▶ INSTRUCTEUR FFCAM :

Enfin, le niveau final du cursus est celui de cadre référent au plan national avec le brevet d'**Instructeur** :

- c'est un expert sur lequel peuvent s'appuyer les responsables fédéraux.
- c'est un formateur de cadres, apte à organiser tous les stages de formation et les recyclages.
- il participe activement à la formation et à la vie de la Commission Nationale de Descente de Canyon.

Validation : réussite au **stage Instructeur** (5 jours minimum) + rédaction d'un mémoire + organisation et encadrement de stages initiateur et moniteur. Recyclage automatique par son implication dans la formation.